

Quelle politique pour les pôles de compétitivité ?

Déclaration des groupes Environnement et nature et Organisations étudiantes et mouvements de jeune

D'emblée affirmons le, les groupes environnement et nature et Organisations étudiantes & de jeunesse voterons ce projet d'avis.

Les pôles de compétitivité représentent en effet un modèle intéressant pour l'innovation :

Ce type de groupements est décentralisé dans les régions, et surtout il est mû par l'initiative des industries elles-mêmes. La coopération est au cœur de ce modèle : entre des entreprises, petites et grandes, très pointues dans leur domaine ou plus généralistes. C'est cette association qui assure le caractère créatif et la vitalité des pôles.

Ce texte fait écho au récent avis sur le dialogue sciences société concernant les enjeux climatiques, qui mettait en lumière les pôles de compétitivité comme des lieux pertinents pour établir ce dialogue et le renforcer. Les pôles de compétitivité associent recherche publique ou privée, écoles et universités, ainsi que les entreprises. La section a pu découvrir l'exemple brillant d'une telle association à l'Institut Jules Vernes de Nantes. Cependant, nos débats n'ont pas permis de nous positionner sur la possibilité d'instances de recherche appliquée plus massives, sur le modèle des instituts Fraunhofer en Allemagne, à la fois très autonomes et très présents dans leur collaboration avec les branches professionnelles.

Pour mesurer les bénéfices collectifs des pôles, l'évaluation se cherche encore. Comment mesurer la qualité d'une telle relation, comment évaluer les flux d'échange et leur niveau ? Les pôles doivent rendre des comptes sur l'argent public investi, mais cette évaluation doit tenir compte du temps long de diffusion de l'innovation, tout comme de la qualité des relations établies entre partenaires. Ce qui est proposé d'une manière pertinente par le projet d'avis.

Nous trouvons également intéressante la proposition d'engager régulièrement un dialogue de fond avec la société, qui ne pourra qu'ajouter à la qualité des projets en l'élargissant à d'autres parties prenantes.

Par ailleurs, l'innovation ne concerne pas que les objets matériels, biens d'équipement ou objets de consommation. Il serait réducteur de voir les pôles de compétitivité comme des « usines à produits » même si c'est le terme consacré. Nos groupes considèrent que face aux enjeux des transitions en cours, il est aujourd'hui primordial d'avoir une vision globale et de positionner les pôles de compétitivité comme des « usines à solutions ».

Les débats en section montrent aussi le fort consensus sur cette impérieuse nécessité de s'inscrire dans les mutations profondes de nos économies :

- La transition numérique qui transforme le processus d'innovation et de fabrication, les objets manufacturés et les services associés.
- La transition écologique qui exige une économie sobre en ressources et riche en matière grise.

Ces transitions remettent en question les modèles économiques basés sur la croissance exponentielle de l'usage de ressources. L'innovation passera par l'éco-conception de produits ou des modèles économiques basés sur l'usage plutôt que la possession. Des innovations que nous pourrions traiter dans notre prochain avis sur l'industrie et son avenir.

Si l'avis prend bien en compte le cadre des transitions qui devraient déterminer le choix des soutiens publics, il ne va pas cependant jusqu'à proposer que l'aide publique y soit conditionnée, ce que nous regrettons.

En conclusion, nous pouvons dire bon vent aux pôles, en leur souhaitant d'être acteurs de la construction d'un futur durable pour l'économie, le social et bien sûr pour la planète.